

# Mettez vos juges-arbitres à l'honneur et remporter un des nombreux chèques mis en jeu

---

Concours photo « Le juge-arbitre sous toutes ses couleurs »  
dans le cadre de la Journée de l'arbitrage – 12 et 13 septembre 2015

Le sport, c'est non seulement des sportifs motivés, des entraîneurs dynamiques, des supporters enthousiastes,... mais aussi des arbitres, juges et juges-arbitres passionnés par leur discipline.

Ces spécialistes, garants du respect des règles sont parfois sifflés, jugés et critiqués. Or, sans eux, pas de sport !

C'est pourquoi, le Ministre des Sports René Collin, avec le soutien de l'Adeps et l' AISF (Association Interfédérale du Sport Francophone), vous propose de mettre à l'honneur les arbitres, juges et juges-arbitres pour leur implication en participant à la Journée de l'arbitrage, les 12 et 13 septembre prochains, au travers de l'action « **Le juge-arbitre sous toutes ses couleurs** ».

### Comment faire ?

Votre club organise une compétition, un match, un tournoi,... les 12 et 13 septembre prochains ?

Mettez-y les arbitres, juges et juges-arbitres en évidence par un geste simple ou une initiative innovante.

Prenez une photo originale de cette action et envoyez-là à l' AISF par e-mail à l'adresse [communication@aisf.be](mailto:communication@aisf.be).

Les clichés les plus sympathiques et les plus originaux seront récompensés !

Téléchargez ici le règlement complet de ce concours.

### A gagner

1<sup>er</sup> prix : un chèque d'une valeur de 2500 €

2<sup>ème</sup> prix : un chèque d'une valeur de 2000 €

3<sup>ème</sup> prix : un chèque d'une valeur de 1500 €

4<sup>ème</sup> prix : un chèque d'une valeur de 1000 €

5<sup>ème</sup> prix : un chèque d'une valeur de 500 €

En outre, les 10 plus belles photos se verront remettre un agrandissement sous cadre de leur œuvre.

### Plus d'infos...

Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site internet de l' AISF, [www.aisf.be](http://www.aisf.be) – rubrique *News*, ou sur le site de l'Adeps [www.adeps.be](http://www.adeps.be).